

P.V. DE LA COMMISSION SPORTIVE DU JEUDI 19 FEVRIER 2026

Présents : GODAUX T. Président, ESTOREZ J.-M., ROULENT A. et TROUILLIEZ J.-Y. Membres et WALLEMME C. Secrétaire et Membre

Excusé : MONTANARI N. Vice-Président

Absent : JACQUES S.

Assiste à la réunion sans droit de vote : GAIN E. (Représentant de la CPA)

Décisions Administratives

Match HAP2C104 du 09/01/2026 à 20:00 **MONT-SUR-MARCHIENNE FUTSAL / FC SICILIA CHATELET** – 2C – Match non joué
Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 FFT par FC Sicilia Chatelet Matricule 7442.

Match HACAD048 du 18/01/2026 à 16h30 **AC LA LOUVIERE / ARSENAL PONT-A-CELLES B** - Cadets - score 3/5
Etant donné que l'arbitre a confirmé que le délégué visiteur EVRARD Julien né le 09/01/1994 N° Licence 833799 appartenant au club de Arsenal Pont-à-Celles Matricule 5826 n'est pas venu signer la feuille de match endéans les 5 minutes suivant la fin du match, la CSP, en application de l'article 14 du règlement provincial relatif à la signature de la feuille de match, inflige une amende de 5 € au club de Arsenal Pont-à-Celles Matricule 5826 et une suspension d'une semaine à EVRARD Julien né le 09/01/1994 N° Licence 833799 (Semaine du 08/02/2026 au 15/02/2026).

Match HAP3D106 du 16/01/2026 à 19:30 **AG JUNIOR LA LOUVIERE E / LOONEYS LA LOUVIERE** – 3D – Match non joué
Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 FFT par Looneys La Louvière Matricule 5374.

Match HAP3A114 du 14/01/2026 à 22:00 **WOLVES BRAINOIS / FES98 ERQUELINNES B** – 3A – Match non joué
Forfait annoncé de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 FFT par FES98 Erquelinnes B Matricule 3595.

Match HAP1108 du 19/01/2026 à 21h15 **MJA MARCHIENNE / UNION SPORTIVE MORLANWELZ** – 1 – Match arrêté à la 34ème minute sur le score de 0/1 Joueur blessé impossible à transporter en attente de l'ambulance. Match à rejouer avant le 19/04/2026.

Match HAP2B110 du 22/01/2026 à 21:45 **FANTASMA LA LOUVIERE / YSS LA LOUVIERE** – 2B – Match non joué
Equipe visitée absente. Match perdu 0/5 FFT par Fantasma La Louvière Matricule 7097.

Match HAP4B082 du 19/01/2026 20:00 **LOS LOBOS THIEU B / OLYMPIQUE HOUDENG** – 4B - Score 4/9
Attendu que ROUCKHOUT Peter né le 26/07/2007 N° Licence 844422 a été aligné avec l'équipe de Los Lobos Thieu B Maricule 7566 alors qu'il n'était pas affilié à la date initialement prévue du match

(26/11/2025), la Commission Sportive, en application des articles 183.9 ou 184.3 du RO, fixe le score de la rencontre à 4/9 Forfait Administratif

Match HAP1196 du 29/01/2026 à 21:00 **AYMAZ AUTO FUTSAL JUMET / YOUNG BOYS LA LOUVIERE** – 1 – Match non joué

Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 FFT par Young Boys La Louvière Matricule 7313.

Match HAP2C085 du 28/01/2026 à 20:00 **ACIRLI MORLANWELZ / AVANTI CHARLEROI** – 2C – Match non joué

Equipe visiteuse absente. Match perdu 5/0 FFT par Avanti Charleroi Matricule 5131.

Match HAP3C070 du 28/01/2026 22:00 **FC FYZ SENEFFE / FUTSAL LOBBES B** – 2B - Score 11/4
Attendu que DALOZE Jérémie né le 17/10/1989 N° Licence 871142 et ROSIER Sébastien né le 04/08/1995 N° Licence 887913 ont été alignés avec l'équipe de Futsal Lobbes B Maricule 7267 alors qu'ils n'étaient pas affiliés à la date initialement prévue du match (24/11/2025), la Commission Sportive, en application des articles 183.9 ou 184.3 du RO, fixe le score de la rencontre à 11/4 Forfait Administratif

Match HAP3C107 du 30/01/2026 à 21:10 **MFC GOZEE / FC SANTI FRASNES-LEZ-GOSSELIES** – 3C – Match non joué

Forfait annoncé de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 FFT par FC Santi Frasnes-lez-Gosselies Matricule 7444.

Match HAP3D014 du 28/01/2026 22:15 **FUTSAL DT ANDERLUES / AURIVERDES LA LOUVIERE** – 3D - Score 8/7

Attendu que BAMBA Ibrahim né le 05/10/2005 N° Licence 887226 a été aligné avec l'équipe de Futsal DT Anderlues Maricule 7659 alors qu'il n'était pas affilié à la date initialement prévue du match (31/10/2025), la Commission Sportive, en application des articles 183.9 ou 184.3 du RO, fixe le score de la rencontre à 0/5 Forfait Administratif

Match HAP1125 du 02/02/2026 à 21:15 **YOUNG BOYS LA LOUVIERE / JC ECAUSSINNES** – 1 – Match non joué

Forfait annoncé tardivement de l'équipe visiteuse. Match perdu 5/0 FFT par JC Ecaussinnes Matricule 5127.

Match HAP4F134 du 04/02/2026 à 22:00 **NEW TEAM MORLANWELZ / ACIRLI MORLANWELZ E** – 4F – Match non joué

Forfait annoncé de l'équipe visitée. Match perdu 0/5 FFT par New Team Morlanwelz Matricule 7327.

II Transactions

55. Rapport arbitre **SPRIO Vincenzo** pour le match HAP4E088 du 14/01/2026 à 22:00 **GREEN DEVILS FORCHIES B / RASTA ROCKETT MORLANWELZ** – 4E – score 4/6

En cause de DAIX Garry né le 21/09/1987 N° Licence 810942 – Green Devils Forchies Matricule 4353

Faits reprochés : Arrête le ballon de la main hors de sa surface pour empêcher le but.

Application de l'article B1 du barème des sanctions du RO.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 1 semaine : semaine du 02/02/2026 au 08/02/2026.

56. Rapport arbitre **LERAT Gwendal** pour le match HAP4A078 du 16/01/2026 à 22:00 **FRIENDS UNITED BRAINE / RAEC SO FS DOUR C** – 4A – score 2/4
En cause de VATAMAN Dorin Nicosur né le 17/07/2001 N° Licence 873680 – Friends United Braine Matricule 7378
Faits reprochés : Insultes et grossièretés répétées envers l'arbitre.
Application de l'article A2.1 du barème des sanctions du RO.
Suspension de toutes fonctions d'une durée de 3 semaines : semaines du 02/02/2026 au 08/02/2026, du 09/02/2026 au 15/02/2026 et du 23/02/2026 au 01/03/2026.
57. Rapport arbitre **VAN PUYVELDE Pascal** pour le match HAP3D101 du 16/01/2026 à 19:00 **CATENACCIO ANDERLUES / MFC LOYAN LA LOUVIERE** – 3D – score 4/5
En cause de VULLO Matteo né le 21/08/1960 N° Licence 837169 – Catenaccio Anderlues Matricule 5857
Faits reprochés : Insultes et grossièretés répétées envers l'arbitre au moment de la signature de la feuille.
Application de l'article A2.1 du barème des sanctions du RO.
Suspension de toutes fonctions d'une durée de 3 semaines : semaines du 16/02/2026 au 22/02/2026, du 23/02/2026 au 01/03/2026 et du 02/03/2026 au 08/03/2026.
58. Rapport arbitre **DE SCHOEMAKER Thomas** pour le match HAP1108 du 19/01/2026 à 21:15 **MJA MARCHIENNE / US MORLANWELZ** – 1 – match arrêté à la 34ème minute sur le score de 0/1
En cause de HIERNAUX Dennis né le 08/10/1998 N° Licence 873200 – US Morlanwelz Matricule 5545
Faits reprochés : Faute dangereuse envers l'adversaire.
Application de l'article B2 du barème des sanctions du RO.
Suspension de toutes fonctions d'une durée de 3 semaines : semaines du 02/02/2026 au 08/02/2026, du 09/02/2026 au 15/02/2025 et du 23/02/2026 au 01/03/2026.
59. Rapport arbitre **BLAIRON Christophe** pour le match HACPPRM076 du 19/01/2026 à 20:45 **KAISER BEAUMONT / MFC EAGLES MONS** – Coupe premières – Score 16/3
En cause de DEBAY Steven né le 13/02/2001 N° Licence 882494 – MFC Eagles Mons Matricule 7794
Faits reprochés : Attitude désagréable tout au long du match, refus de signer la feuille, critiques envers l'arbitre.
Application de l'article A1 du barème des sanctions du RO.
Suspension de toutes fonctions d'une durée de 2 semaines : semaines du 02/02/2026 au 08/02/2026 et du 16/02/2026 au 22/02/2026.
60. Rapport arbitre **MURATORE Francesco** pour le match HAP3A100 du 14/01/2026 à 20:45 **ALLIANCE FRAMERIES / AG JUNIOR LA LOUVIERE D** – 3A – score 2/2
En cause de FLAMENT Maxence né le 07/01/2003 N° Licence 882251 – Alliance Frameries Matricule 7573
Faits reprochés : Arrête le ballon de la main hors de sa surface pour empêcher le but.

Application de l'article B1 du barème des sanctions du RO.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 1 semaine : semaine du 09/02/2026 au 15/02/2026.

61. Rapport arbitre **LERAT Gwendal** pour le match HAP4A118 du 23/01/2026 à 20:15 **FUN FUTSAL ACADEMY ENGHIEU B / ELITE FUTSAL BRAINE LE COMTE B** – 4A – score 5/3

En cause de MAKINDU VIERA Aristote né le 05/07/1989 N° Licence 853069 – Elite Futsal Braine le Comte B Matricule 5716

Faits reprochés : Critiques agressives de l'arbitre.

Application de l'article A1 du barème des sanctions du RO.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 2 semaines : semaine du 16/02/2026 au 22/02/2026 et du 23/02/2026 au 01/03/2026.

62. Rapport arbitre **PARISE Michaël** pour le match HAP4C098 du 03/02/2026 à 21:05 **LSV MONS B / FC MIGNAULT** – 4C – score 10/0

En cause de PIREU Gaëtan né le 30/05/1994 N° Licence 883562 – Futsal Mignault Matricule 7771

Faits reprochés : Faute sur l'adversaire pour empêcher le but.

Application de l'article A1 du barème des sanctions du RO.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 1 semaine : semaine du 02/03/2026 au 08/03/2026.

63. Rapport arbitre **DUVIVIER Jacky** pour le match HAP1132 du 09/02/2026 à 22:00 **UNION SPORTIVE MORLANWELZ / US GIBO ROSELIES** – 1 – score 3/7

En cause de INFANTINO Florian né le 12/01/1989 N° Licence 822354 – Union Sportive Morlanwelz Matricule 5545

Faits reprochés : Arrête le ballon de la main hors de sa surface pour empêcher le but.

Application de l'article B1 du barème des sanctions du RO.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 1 semaine : semaine du 23/02/2026 au 01/03/2026.

64. Rapport arbitre **SPRIO Vincenzo** pour le match HAP4G109 du 02/02/2026 à 21:00 **F.C.S. CHARLEROI / FORTUNA LA LOUVIERE** – 4G – score 4/3

En cause de GRUDEN Florent né le 13/07/1995 N° Licence 864084 – F.C.S. Charleroi Matricule 7438

Faits reprochés : Accroche l'adversaire non violemment par le bras pour empêcher le but.

Application de l'article B1 du barème des sanctions du RO.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 1 semaine : semaine du 23/02/2026 au 01/03/2026.

65. Rapport arbitre **BAWIN Eric** pour le match HAP4G102 du 16/02/2026 à 21:00 **FORTUNA LA LOUVIERE / PES UNITED CHARLEROI** – 4G – score 2/3

En cause de MUYLE Maxence né le 12/06/1986 N° Licence 760747 – PES UNITED CHARLEROI Matricule 3737

Faits reprochés : Critiques et attitude désagréable envers l'arbitre.

Application de l'article A1 du barème des sanctions du RO.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 2 semaines : semaines du 02/03/2026 au 08/03/2026 et du 16/03/2026 au 22/03/2026.

66. Rapport arbitre **AKKUS Huseyin** pour le match HAP2C114 du 30/01/2026 à 19:30 **FES WINSTON MARBAIX / F.C.S. CHARLEROI** – 2C – score 5/5

En cause de DELVAUX Christopher né le 09/05/1992 N° Licence 833872 – F.C.S. Charleroi Matricule 7438

Faits reprochés : Insultes de l'arbitre à la fin du match.

Application de l'article A2.1 du barème des sanctions du RO.

Suspension de toutes fonctions d'une durée de 2 semaines : semaines du 09/03/2026 au 15/03/2026 et du 23/03/2026 au 29/03/2026.

III Discipline

1. Rapport arbitre **MELIS Christophe** pour le match HACPPRM082 du 12/01/2026 **BELLA SICILIA LA LOUVIERE / SPACE-X JUMET A** – Coupe premières – Match arrêté à la 18ème minute sur le score de 0/3

Convoqués en présence obligatoire : MELIS Christophe Arbitre, ARNONE Settimio né le 14/09/1974 N° Licence 854409 Bella Sicilia La Louvière Matricule 7390, PITON Nicolas né le 31/07/1997 N° Licence 810551 Bella Sicilia La Louvière Matricule 7390, BAKOUCHE Abdelmalek né le 24/11/1958 N° Licence 815057 Space-x Jumet Matricule 7488

En cause de ARNONE Settimio 854409 Bella Sicilia La Louvière 7390

Faits reprochés : Insultes répétées et menaces de l'arbitre, demande à son équipe de rentrer au vestiaire

En cause de PITON Nicolas 810551 Bella Sicilia La Louvière 7390

Faits reprochés : Critiques répétées de l'arbitre, ne remplit pas son rôle de délégué

ARNONE Settimio 854409 Bella Sicilia La Louvière 7390 et PITON Nicolas 810551 Bella Sicilia La Louvière 7390 sont absents excusés.

En cause de supporters de Bella Sicilia La Louvière 7390

Faits reprochés : Attrapent l'arbitre par le bras

Entendu MELIS Christophe qui confirme et explique son rapport.

Entendu BAKOUCHE Abdelmalek 815057 Space-X Jumet 7488 qui confirme les dires de l'arbitre.

Après délibération, la CSP décide que :

- Etant donné que l'équipe de Bella Sicilia La Louvière a quitté le terrain, le match est perdu par cette équipe 0/5 Forfait.
- ARNONE Settimio 854409 Bella Sicilia La Louvière 7390 sera suspendu, par défaut, pour une durée de 5 semaines (semaines du 02/03/2026 au 08/03/2026, du 16/03/2026 au 22/03/2026, du 23/03/2026 au 29/03/2026, du 30/03/2026 au 05/04/2026 et du 12/04/2026 au 18/04/2026) en application des articles A2.1 et D2 du barème des sanctions du RO pour insultes et menaces de l'arbitre et pour avoir

incité ses joueurs à quitter le terrain.

- PITON Nicolas 810551 Bella Sicilia La Louvière 7390 sera suspendu, par défaut, pour une durée de 4 semaines (semaines du 02/03/2026 au 08/03/2026, du 16/03/2026 au 22/03/2026, du 23/03/2026 au 29/03/2026 et du 30/03/2026 au 05/04/2026) en application des articles A1 et D1 pour avoir critiqué l'arbitre et ne pas avoir assumé son rôle de délégué au terrain.
- En outre, une amende de 150 € est infligée au club de Bella Sicilia La Louvière pour l'attitude de ses supporters pendant et après l'arrêt du match vis-à-vis de l'arbitre.

.2. Rapport arbitre **MELIS Christophe** pour la match HAP2A122 du 01/02/2026 **FLOBECQ FUTSAL / RAEC SO FS DOUR B** – 2A – Score 7/5

Convoqués en présence obligatoire : MELIS Christophe Arbitre, FRAGAPANE Stefano né le 11/03/1981 N° Licence 816283 RAEC SO FS Dour B Matricule 5546

FRAGAPANE Stefano 816283 RAEC SO FS Dour B 5546 est absent non excusé.

En cause de FRAGAPANE Stefano 816283 RAEC SO FS Dour B 5546

Faits reprochés : Insultes, menaces et tentative de voie de fait envers l'arbitre.

Entendu MELIS Christophe qui confirme et détaille son rapport.

Après délibération, la CSP suspend, de toutes fonctions, par défaut et sans possibilité d'opposition, FRAGAPANE Stefano 816283 RAEC SO FS Dour B 5546 pour une durée de 28 semaines (du 02/03/2026 au 31/05/2026 et du 31/08/2026 au 13/12/2026) en application des articles A7.3 et D3 du barème des sanctions du RO pour tentative de voie de fait envers l'arbitre et refus de quitter la salle après exclusion.

3. Rapport arbitre **LAZZARO Giordano** pour le match HACPPRM070 du 14/01/2026 à 21h30 **GOLDEN BOYS THULIN / CELTIC LEERNES** – Coupe Premières – score 6/2

Convoqués en présence obligatoire : LAZZARO Giordano Arbitre, VANDERWALD Antoine né le 23/05/2000 N° Licence 875222 Celtic Leernes 7728, MANNO Nicolas né le 14/12/1995 N° Licence 854472 Golden Boys Thulin 7578

En cause de VANDERWALD Antoine 875222 Celtic Leernes 7728.

Faits reprochés : Multiples coups de poing sur l'adversaire

En cause de MANNO Nicolas 854472 Golden Boys Thulin 7578.

Faits reprochés : Coup de poing à l'adversaire

LAZZARO Giordano Arbitre est absent excusé.

VANDERWALD Antoine 875222 Celtic Leernes 7728 et MANNO Nicolas 854472 Golden Boys Thulin 7578 sont absents non excusés.

Après délibération, la CSP décide que :

- VANDERWALD Antoine 875222 Celtic Leernes 7728 sera suspendu, par défaut et sans possibilité d'opposition, pour une durée de 3 ans (du 23/02/2026 au 22/02/2029) en application de l'article B7.4 du barème des sanctions pour multiples voies de fait sur l'adversaire.
- MANNO Nicolas 854472 Golden Boys Thulin 7578, ayant déjà été condamné, lors de la CSP du 17/10/2024, pour des faits similaires. Il avait été condamné à une suspension ferme suivie d'un sursis pour la période du 01/01/2026 au 27/10/2026. Suite à ces nouveaux faits, le sursis devient effectif en séance et ce joueur reçoit une suspension supplémentaire de 2 ans du 28/10/2026 au 27/10/2028, par défaut et sans possibilité d'opposition, en application de l'article B7.4 du barème des sanctions pour voie de fait sur l'adversaire.

4. Rapport arbitre **CASCARANO Francesco** pour le match HAP4A079 du 16/01/2026 à 20h15 **SPORTING SOIGNIES C / FC BOUSSU** – 4A – Match arrêté à la 25ème minute sur le score de 3/1

Sont convoqués en présence obligatoire : CASCARANO Francesco Arbitre, RAUSCH Nicolas né le 21/09/1987 N° Licence 765400 Délégué Sporting Soignies C 1645, JUSTE Logan né le 19/12/1998 N° Licence 877268 Capitaine FC Boussu 7719, MOREAU Henri né le 04/09/1993 N° Licence 877716 FC Boussu 7719

En cause de MOREAU Henri 877716 FC Boussu 7719

Faits reprochés : Propos déplacés, critiques, insultes et menace de coups envers l'arbitre.

En cause d'un autre joueur de FC Boussu 7719 (non identifiable car maillot enlevé)

Faits reprochés : Intrusion dans le vestiaire de l'arbitre, frappe sur la main de l'arbitre et fait tomber son téléphone.

CASCARANO Francesco Arbitre est absent.

Entendu RAUSCH Nicolas 765400 Délégué Sporting Soignies C 1645 qui déclare qu'il ne connaît le joueur coupable d'une intrusion dans le vestiaire de l'arbitre.

Entendu JUSTE Logan 877268 Capitaine FC Boussu 7719 qui donne sa version des faits.

Entendu MOREAU Henri 877716 FC Boussu 7719 qui reconnaît s'être un peu rebellé lors du coup franc et de la distance de leur position par rapport au ballon.

Après délibération, la CSP communique aux personnes présentes que :

- l'arbitre, ne se sentant plus en sécurité suite à l'attitude de joueurs visiteurs, a stoppé la rencontre. Le match est, dès lors, perdu 5/0 Forfait par l'équipe de FC Boussu 7719
- Une amende de 50 € est infligée au club de FC Boussu 7719 pour l'intrusion dans le vestiaire d'un de leurs joueurs (non identifié) pour critiquer l'arbitrage et avoir fait tomber le téléphone de l'arbitre.
- MOREAU Henri 877716 FC Boussu 7719 sera suspendu pour une durée de 4

semaines (semaine du 02/03/2026 au 08/03/2026, du 09/03/2026 au 15/03/2026, du 16/03/2026 au 22/03/2026 et du 23/03/2026 au 29/03/2026) pour agressivité et menaces envers l'arbitre en application de l'article A4 du barème des sanctions du RO.

IV. **FRAIS**

Matr. Club	Nom Club	Frais Dossier	Forfaits	Amende susp.(1)	Autres amende s	Abs. non excusée s	Déplac. arbitre	TOTAL (2)
7442	FC Sicilia Chatelet		50,00 €					50,00 €
5826	Arsenal Pont-à-Celles			2,50 €	5,00 €			7,50 €
5374	Looneys La Louvière		50,00 €					50,00 €
3595	FES98 Erquelines		25,00 €					25,00 €
7097	Fantasma La Louvière		50,00 €					50,00 €
7566	Los Lobos Thieu		12,50 €					12,50 €
7313	Young Boys La Louvière		50,00 €					50,00 €
5131	Avanti Charleroi		50,00 €					50,00 €
7267	Futsal Lobbes		12,50 €					12,50 €
7444	FC Santi Frasnes-lez-Gosselies		25,00 €					25,00 €
7659	Futsal DT Anderlues		12,50 €					12,50 €
5127	JC Ecaussinnes		50,00 €					50,00 €
7327	New Team Morlanwelz		25,00 €					25,00 €
4353	Green Devils Forchies	12,50 €		2,50 €				15,00 €
7378	Friends United Braine	12,50 €		7,50 €				20,00 €
5857	Catenaccio Anderlues	12,50 €		7,50 €				20,00 €
5545	US Morlanwelz	12,50 €		7,50 €				20,00 €
7794	MFC Eagles Mons	12,50 €		5,00 €				17,50 €
7573	MFC Alliance Frameries	12,50 €		2,50 €				15,00 €
5716	Elite Braine-le-Comte	12,50 €		5,00 €				17,50 €
7771	FC Mignault	12,50 €		2,50 €				15,00 €
5545	Union Sportive Morlanwelz	12,50 €		2,50 €				15,00 €
7438	F.C.S. Charleroi	12,50 €		2,50 €				15,00 €
3737	PES United Charleroi	12,50 €		5,00 €				17,50 €
7438	F.C.S. Charleroi	12,50 €		5,00 €				17,50 €
7390	Bella Sicilia La Louvière	12,50 €	12,50 €	22,50 €	150,00 €		14,00 €	211,50 €
5546	RAEC SO FS Dour	12,50 €		70,00 €			14,00 €	96,50 €
7728	Celtic Leernes	12,50 €		390,00 €				300,00 €
7578	Golden Boys Thulin	12,50 €		260,00 €				272,50 €
7719	FC Boussu	12,50 €	12,50 €	10,00 €	50,00 €			85,00 €

(1) Nb de semaines X 2,50 €

(2) Plafonné à 300 € par dossier + frais déplacement de l'arbitre

DEFINITIONS DES ACRONYMES UTILISES

CQ – Correspondant Qualifié

CEP – Comité Exécutif Provincial

CSP – Commission Sportive Provinciale

CPA – Commission Provinciale d'arbitrage

RO – Règlement Organique de la Ligue Francophone de Football en Salle